

# Sentier n° 10 Marcellin Champagnat



Chapelle du Rosey (Mairie de Marlhes)



Ce sentier traverse le Parc du Pilat du Nord au Sud, de Saint-Chamond à Marlhes.

Le départ depuis Saint-Chamond se fait à Notre-Dame-de-l'Hermitage, et celui de Marlhes au niveau de la chapelle du Rozet.

Marcellin Champagnat : Fondateur de l'ordre des Maristes (1789 - 1840)

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 jours

Longueur : 29.9 km

Dénivelé positif : 786 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

# Itinéraire

**Départ** : Marlhes Le Rozet

**Arrivée** : Saint-Chamond l'Hermitage

**Balisage** :  Pédestre Parc

## Profil altimétrique



Altitude min 431 m Altitude max 1166 m

**Ce sentier fait partie des sentiers du parc qui sont balisés en blanc et marron dans les deux sens.**

### 1) Le Rozet - La Digonnière 12 km

Depuis la Chapelle du Rozet, prendre le sentier qui part à l'Ouest, traverser la D74 puis continuer par le chemin dans les bois. Arrivé à la Martinillère, continuer sur le chemin puis traverser la route et continuer en direction de Chaussitre en passant par La Rochette. Passer en contrebas de la Croix de Chaussitre et continuer par le Bois du Sapt afin de rejoindre Les Chomeys, où l'on emprunte un passage goudronné pour traverser le hameau et rejoindre l'Ollagnière, où l'on suit de nouveau un sentier pour arriver à La Digonnière en passant par la Scie du Bois.

### 2) La Digonnière - Le Bessat 6 km

A la Digonnière, tourner à droite et suivre la route forestière appelée Route du Comte Amelot jusqu'à un carrefour où l'on croise le sentier du parc 6. Continuer tout droit en longeant le ruisseau du Furan et arriver ainsi à Godemard. Rejoindre ensuite Le Bessat par la route en passant par Les Palais.

### 3) Le Bessat - La Valla-en-Gier 7,5 km

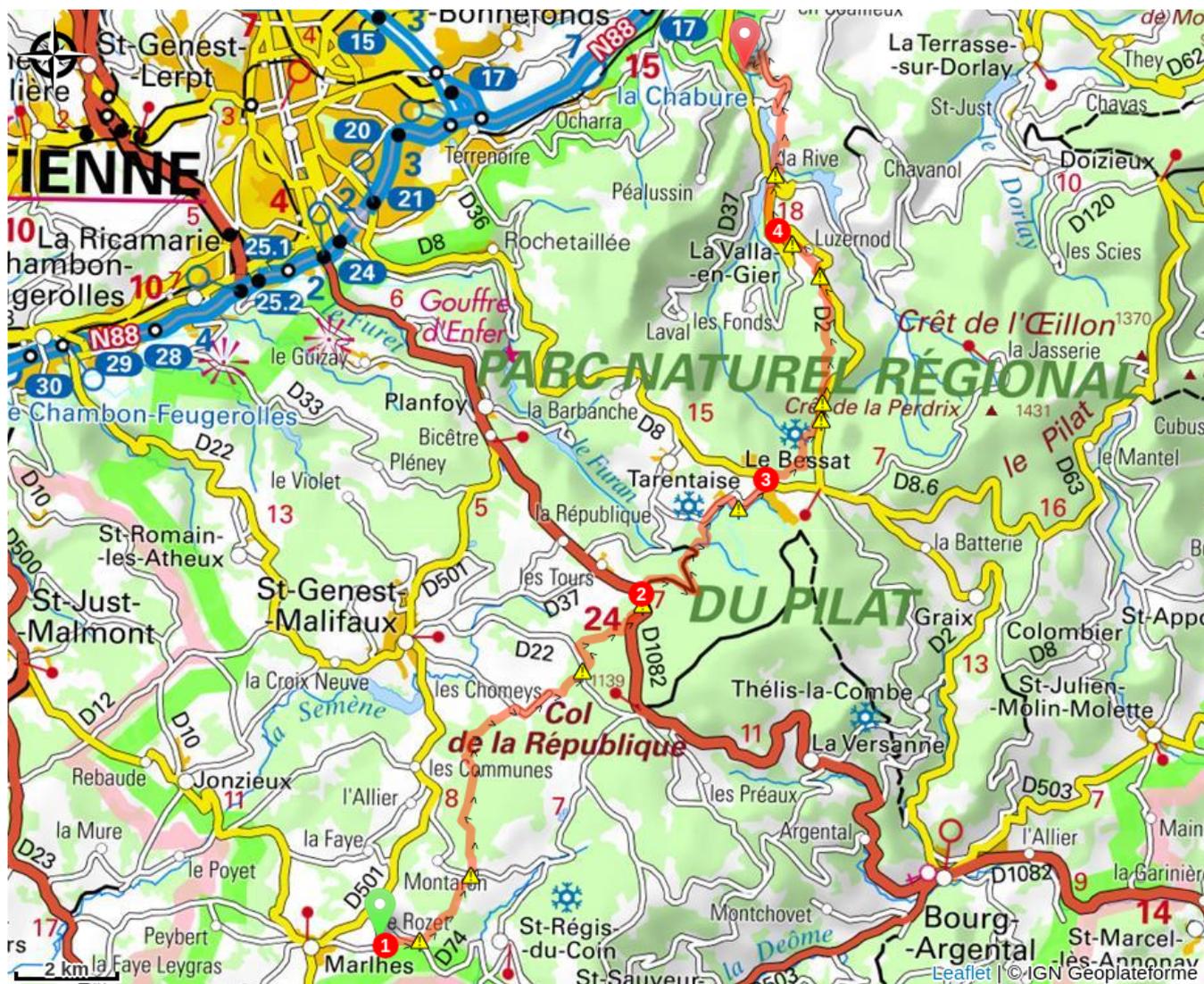
Au rond point du Bessat, prendre le chemin du Thoïl et tourner à droite 50 m plus loin pour rejoindre Le Rot par le chemin forestier. Au Rot, prendre la route à gauche pendant 300 m puis tourner à gauche sur le chemin qui monte. Suivre ce chemin jusqu'aux Pissorts en passant par la Croix du Sabot. Aux Pissorts, emprunter la route à gauche puis tourner de nouveau à gauche pour suivre le sentier qui descend jusqu'à La Valla-en-Gier.

### 4) La Valla-en-Gier - Notre-Dame de l'Hermitage 6,5 km

Depuis la place de la Mairie, continuer tout droit la route qui descend et qui se transforme en chemin pavé. Suivre ce chemin jusqu'au barrage de La Rive, puis continuer tout droit en descendant par un sentier qui longe les maisons puis le lac du barrage de Soulages jusqu'à arriver au hameau de Pouay. Ensuite, suivre la route pendant 2 km jusqu'à Lardières, où l'on tourne à gauche sur le chemin pour rejoindre Notre-Dame de l'Hermitage.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

### **Quelques recommandations d'usages :**

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudents
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détrituts
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entrainer de graves maladies, en prévention : Porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome gripal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

## **Comment venir ?**

### Transports

Possibilité pour rejoindre le départ de Marlhès Le Rozet :

- Ligne de bus L14 Jonzieux Saint-Étienne, arrêt de Marlhès